

## Débat public Parc éolien en mer des îles d'Yeu et Noirmoutier

Du 2 mai au 7 août 2015



Newsletter n°15 - 11 Septembre 2015

### Le débat est clos, la CPDP prépare le compte rendu

Après ces trois mois de débat qui ont rassemblé plus de 1000 personnes lors des réunions publiques ou des ateliers, la commission particulière chargée de l'organiser et de l'animer travaille à la rédaction du compte rendu qu'elle publiera début octobre. Elle s'attachera à y rapporter les questions posées, les avis exprimés, les attentes formulées par le public ainsi que les éléments de réponse des porteurs du projet et à mettre en évidence les points saillants du débat. La commission se félicite de la sérénité et de la qualité des échanges qui ont rythmé ce débat. Elle est consciente des points que le débat a laissés en suspens et dont elle rendra également compte. Dans les trois mois qui suivront la publication du compte rendu, le maître d'ouvrage aura à faire connaître s'il poursuit son projet et comment il donne suite au débat, notamment à la concertation qui lui a été demandée pendant le débat.

*Jacques Roudier, président de la commission particulière.*



### Les suites du débat

**Début octobre**, publication du compte rendu par la commission particulière, et du bilan du débat par la Commission nationale.

**Début janvier 2016**, décision du maître d'ouvrage des suites qu'il entend donner au projet.

### Dernières réponses publiées

#### Question N°75 - Effet barrière pour le déplacement de la faune aquatique

Saisie le 29/07/2015 > [lire la réponse](#)

Les installations immergées de chaque éolienne et de l'ensemble du projet produiront inévitablement des bruits et des champs électriques et magnétiques. Quels seront les impacts générés, tant par ce projet que par l'accumulation des effets des divers projets éoliens sur les côtes de la Bretagne sud et des Pays de la Loire ?

#### Question N°78 - Dimension des éoliennes

Saisie le 31/07/2015 > [lire la réponse](#)

La qualité des photomontages disponibles sur internet ne permet pas d'obtenir une perception réaliste des impacts visuels. De plus le site du débat public ne permet l'impression de ces photos...

*De nouvelles réponses sont publiées quotidiennement, c'est pourquoi nous vous invitons à consulter notre site régulièrement. Dans quelques jours toutes les questions seront répondues.*

> [Retrouvez toutes les questions et les réponses](#)



### Retour sur la réunion de clôture du 5 août

Près de 100 personnes étaient réunies à Saint-Hilaire-de-Riez, à l'occasion de la dernière réunion du débat public. Suite à l'accueil républicain du maire, la commission particulière a présenté un premier bilan de l'organisation et du déroulement du débat public.

Les participants ont confirmé l'importance de l'appropriation du projet par les citoyens et les acteurs locaux.

Ces trois mois d'échanges auront montré l'importance de donner la voix à l'ensemble des citoyens, par exemple via la mise en place d'une permanence d'information.

[Lire la suite](#)



### Découvrez tous les cahiers d'acteurs

Les personnes morales avaient jusqu'au 27 juillet pour soumettre leurs cahiers d'acteurs. Une vingtaine de cahiers d'acteurs a été déposée. Ils portent notamment sur les impacts environnementaux, sociaux, économiques, et sur les enjeux pour les collectivités.

Ces documents permettent aux acteurs d'exprimer, et surtout, de faire connaître leur point de vue sur le projet.

> Vous souhaitez connaître les points de vue des associations, des acteurs du monde économique ou des collectivités ?

[Découvrez les cahiers d'acteurs.](#)



### Merci de votre participation

Après trois mois, le débat public arrive à son terme. Au cours de cette période, 1000 participants aux ateliers et réunions publiques, 400 personnes rencontrées lors des débats mobiles, et 4500 internautes ont pu s'informer et donner leurs avis sur le projet de parc éolien.

Aux termes de ces nombreux échanges, le site Internet du débat et les locaux de la commission restent ouverts. Il est encore temps de s'informer du projet qui a été soumis à débat public, et surtout, des avis et interrogations des participants !

Retrouvez-nous au [297 esplanade de la mer à Saint-Hilaire-De-Riez](#) ou [visitez notre site internet.](#)